



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

NAO 2013

REVENDEICATIONS CASINO CAFETERIA 2013

CI-DESSOUS LES PROPOSITIONS CFDT :

1. Salaire 3% et 3% pour les hors grille, application en avril.
2. Proposition de grille Casino Cafétéria avec un décollage du SMIC.
3. Prime de transport avec deux zones : la première inférieure à 5KM = 25€ et une supérieure à 5KM = 40€.
4. Un pain gratuit par repas.
5. Valorisation du plateau en même temps que la revalorisation du SMIC qui sera portée à 11€.
6. Enfant malade : ramener à 10 ans, passer de 2 jours à 3 jours, de 2 ans d'ancienneté à 1 an (NAO 2010).
7. 1 jour de congé d'ancienneté par tranche de 5 ans au-delà de 10 ans.
8. Abrogation du dispositif du décompte pour maladie pour la gratification en contrepartie pénalité pour l'absentéisme non justifiée.
9. Vous voudrez bien nous communiquer la base de calcul pour l'indemnité de congés payés.
10. Nous vous rappelons le principe de la journée de solidarité qui ne doit pas être positionnée sur un jour de congé annuel, ce qui est actuellement le cas avec le 1^{er} janvier en congé annuel et positionné sur la journée de solidarité. INTERDIT ARTICLE L 3133-7

(La décision de l'employeur tendant à remplacer la journée de solidarité par un jour de congé payé légal est contraire aux dispositions des articles L 3133-7 et L 3133-9 CT (cass soc 1 juillet 2009, n° 08-40 .047, LS Jurisp. N° 183/2009 du 8 sept.2009).
11. Temps partiel, nouvelles dispositions depuis L'ANI DU 11 JANVIER 2013, contrat minima 30h (Temps partiel Organisé).
12. Mutuelle, dispositions de L'ANI DU 11 JANVIER 2013, (50%/50%).
Actuellement : employé = 13,27 et employeur = 10,85.

Calendrier le 29 mars, le 12 avril et le 14 mai 2013.